Image not found or type unknown

morsure de chien besoin d'aide

Par **angy3**, le **04/06/2010** à **14:23**

Bonjour,
j'ai 24 ans plus jeune quand j'avais 8 ans le chien de mon oncle , un bas rouge m'a mordu trés violement le visage m'arrachant une partie de la joue .
Ma mère n'a pas porter plainte ni fait de declarations à l'assurance sur ordre de mon oncle .
A cette epoque j'ai été plusieurs mois sans aller a l'ecole et j'ai été pénaliser par rapport aux autres qui se moquait tout le temps.
Psychologique j'en ai trés souffert .
Aujourd'hui j'ai 24 ans et je ne supporte pas mes cicatrices qui s'etendent sur la levre le nez et la joue 4 cicatrices au total .
Actuellement je ne travail pas car je souffre de mon apparence .
Est ce que vu que a cette epoque j'etais mineur je peut porter plainte contre mon oncle pour avoir des indemnités pour envisager une operation esthetique ou y a til préscription et je ne peux rien faire ? Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés